

Communiqué de presse – 07 décembre 2023

À l'occasion des 15 ans du Fonds Avenir Bio, l'Agence BIO célèbre les succès de ce fonds unique et efficace, renforcé en 2024

L'Agence BIO réunit ce jeudi l'ensemble des acteurs de la filière bio pour célébrer les 15 ans du Fonds Avenir Bio. En présence de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Loïc Guines, président de l'Agence BIO et d'Arnaud Lecuyer, Vice-Président Agriculture et alimentation de la Région Bretagne, l'Agence BIO présentera le bilan du Fonds Avenir Bio, mettra en lumière des lauréats emblématiques, et regardera vers l'avenir avec la nouvelle dotation de 18 millions en 2024.

Un Fonds unique pour une structuration des filières bio résiliente et souveraine

Depuis 2008, la gestion du Fonds Avenir Bio a été confiée à l'Agence BIO par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire avec l'objectif de consolider la souveraineté alimentaire française en bio. Le Fonds Avenir Bio participe à la construction, l'accompagnement et le soutien des projets de développement des filières biologiques françaises partout sur le territoire. **En 15 ans, ces fonds ont été multipliés par 4, avec plus de 95 millions d'euros gérés par l'Agence BIO, ont permis de mobiliser 500 millions d'euros de financements** publics et privés pour développer le garde-manger bio Made in France : biscuiteries, laiteries, silos, ateliers de transformation, fromageries, moulins, etc.

Autant de projets qui permettront d'atteindre l'objectif de 18% de surfaces en proposant des produits alimentaires français de consommation courante en bio.

Pour épauler les entrepreneurs du bio, ce fonds fut créé il y a 15 ans dans le sillage du Grenelle de l'environnement pour créer les maillons entre un objectif de surfaces bio dans les surfaces agricoles et la consommation alimentaire de produits transformés.

Ses impacts sont visibles partout sur les territoires, y compris outre-mer, avec plus de 300 outils financés et accompagnés.

« Collectif » est le mot clef derrière ces accomplissements au service du bien manger pour tous, grâce à des produits accessibles et locaux. Les projets sont collectifs, et unissent l'amont agricole, et l'aval agroalimentaire pour passer à l'échelle et rendre l'offre bio attractive et adaptée aux besoins des consommateurs. Les financements sont collectifs : **chaque euro financé par l'Agence BIO a fédéré entre 4 et 5 euros d'argent public et privé.**

Pour développer les filières du bio de la fourchette à la fourche, la sensibilisation du grand public joue un rôle fondamental pour soutenir tous les maillons de la chaîne de production biologique. En mangeant bio, les consommateurs soutiennent une agriculture contrôlée, qui profite au collectif et à la préservation des biens communs : eaux, sols, biodiversité et des territoires.

L'Agence BIO se réjouit de pouvoir agir sur la demande avec les nouveaux budgets de communication qui lui sont alloués et sur l'offre avec le nouveau renforcement du Fonds Avenir Bio.

Chiffres clés :

- Plus de **95 millions d'euros** financés depuis 15 ans, qui ont à leur tour fédéré plus de 500 millions d'investissements avec des partenaires publics et privés. Le Club des financeurs de l'Agence BIO rassemble des organismes bancaires privés (Banque Populaire, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, la NEF), des organismes d'intervention en fonds propres (Banque des territoires, Esfin Gestion, Sofiprotéol) et des organismes de financement participatif (BlueBees, Miimosa).
- **300 outils financés sur le territoire**, y compris en outre-mer, via près de 250 conventions pour transformer et relocaliser la production agroalimentaire bio et œuvrer à la souveraineté alimentaire française.
- **379 emplois directs soutenus**
- Ces projets collectifs ont irrigué via un écosystème de **1330 partenaires engagés** dans le développement du bio qui constituent l'équipe de France du bio.

Pour **Laure Verdeau**, Directrice de l'Agence BIO : « Avec 6% d'achats en bio dans les paniers des Français, 7% dans les cantines et 1% dans les restaurants, tout reste à faire. Plus que jamais, travaillons main dans main à développer harmonieusement l'amont agricole et l'aval agroalimentaire. Afin de tenir notre objectif national de 18% de surfaces en bio en 2027, le Fonds Avenir Bio se mobilise pour accompagner les projets de demain qui construiront une bio française pratique, accessible, et surtout délicieuse. Cocorico ! »

À propos :

Créée en novembre 2001 et dotée d'une mission d'intérêt général, l'Agence BIO est un groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française. Elle rassemble au sein de son conseil d'administration des représentants des Pouvoirs Publics – le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – et des professionnels (FNAB, Chambres d'agriculture France, Synabio, FCD, Synadis Bio, Interbio, et la Coopération Agricole). Ses missions principales : communiquer et informer sur l'agriculture biologique et ses vertus environnementales. Produire, analyser et partager les chiffres du bio avec l'Observatoire National. « Être une instance » de dialogue entre l'amont agricole et l'aval industriel, entre les bios historiques et les plus récents. Investir le Fonds Avenir Bio de 13 millions d'euros sur les projets collectifs d'entrepreneurs du bio les plus structurants et les plus pérennes pour les filières bio françaises.

CONTACTS PRESSE – AGENCE HAVAS PARIS :

agence-bio@havas.com

Esther Garcia / 06.08.94.42.64

Alice Barny / 07.88.07.00.72